

Suite du dit bilan de la réforme Chatel :

Mise en œuvre du continuum bac -3 +3 et remise en cause des diplômes nationaux Pour FO, il n'en est pas question !!

Dans le cadre du dit bilan Chatel qui vise, en réalité à élaborer une nouvelle réforme du lycée, la réunion qui se tient aujourd'hui jeudi 7 avril porte sur le continuum bac-3/+3 et s'inspirera, notamment d'un séminaire organisé par le ministère de l'Éducation nationale. Le continuum, est organisé par la Loi Peillon de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 contre laquelle FO s'est prononcée. De quoi s'agit-il ? L'objectif affiché : favoriser la réussite de tous les élèves dans le supérieur. Au nom de cela, c'est le démantèlement des enseignements disciplinaires, des statuts et des diplômes nationaux du lycée à l'université.

Remise en cause du baccalauréat et des diplômes nationaux

Le ministère s'interroge sur la nature du baccalauréat et envisage une évaluation sur la base d'un référentiel de compétences, dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Le LSUN, le livret scolaire unique numérique (LSUN) deviendrait l'équivalent du socle de compétences du collège. À l'université, il s'agirait de « personnaliser » et multiplier les « parcours » de l'étudiant tout en définissant un « socle commun » au nom du droit à la réorientation. Tout cela aux dépens des licences et des diplômes nationaux !

Plus de diplômes, plus de garanties collectives. En lieu et place, un livret de compétences, attaché à l'individu dans le cadre de la formation tout au long de la vie ! Tout cela est pleinement cohérent avec le projet de Loi El Khomri et ses objectifs : remettre en cause les droits collectifs et baisser "le coût du travail" !

"Mise en réseau" public-privé "d'une communauté éducative" territoriale

Le ministère voudrait fonder des "communautés éducatives au niveau territorial" qui mettraient en réseau lycées, universités et entreprises. Il s'agirait d'attribuer à la commission académique des formations post-baccalauréat (composée de proviseurs de lycées publics et privés, présidents d'université et directeurs d'IUT, d'« acteurs de l'orientation, de représentants de la région, de représentants du monde socio-économique, de représentants des élèves, des étudiants et des parents d'élèves...) le pouvoir, de définir une carte des formations. Donc celui de fermer des classes dans le cadre du pacte de responsabilité et de ses 50 milliards d'économies ! Les critères ? Les besoins des entreprises. In fine, tout se déciderait au niveau des régions et des entreprises ! Là encore, en complète cohérence avec le projet de loi El Khomri !

Casser les statuts

Pour réaliser le continuum, il faudrait permettre l'échange de service des enseignants. Le ministère s'interroge : « Comment lever les freins tels que les statuts différents des professeurs du secondaire et du supérieur ? ». Dans le privé comme dans le public, ce sont les acquis et les garanties collectives qui sont menacés !

La FNEC FP-FO refuse cette logique de démantèlement des garanties collectives dont la matrice est le projet de loi El Khomri. Elle reprend à son compte la déclaration intersyndicale confédérale du 6 avril qui appelle à la grève le 28 avril pour le retrait du projet de loi et invite les personnels à se réunir en AG pour préparer la grève, dès maintenant.